



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)

Rapport Merci de sélectionner
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Titre du projet :	Réduire les émissions grâce à une meilleure gestion forestière
Numéro de référence MPTF du projet² :	133561
Organisation de mise en œuvre :	The Nature Conservancy
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Marthe MAPANGO Directrice Forêts et Climat The Nature Conservancy marthe.mapangou@tnc.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Charlène AMPANDI Spécialiste de Subvention TNC charlene.ampandi@tnc.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Juin 2026

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

Instructions pour le format du rapport

- Merci de ne pas modifier ce canevas : aucune section ne doit être supprimée, les tableaux doivent être remplis tels quels
- Le rapport doit être soumis en un seul document au format **Word**
- Les Annexes au format Excel doivent être placés dans [l'Espace collaboratif du projet](#), seuls les hyperliens des Annexes doivent figurer dans le corps du rapport.
- En plus des Annexes, placer tous les livrables finalisés du projet (rapports, études, cartes etc), les supports de communication (photos et vidéos) ainsi que les shapefiles/données spatiales dans [l'Espace collaboratif dédié du projet](#) et fournir les hyperliens à ces différents documents dans le corps du rapport dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI
- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numéroté toutes les pages, sections et paragraphes
- Pour rappel, les rapports annuels et leurs annexes sont rendus publics par CAFI sous format .pdf

Table des matières

1.	Données clés du projet	5
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet	6
3.	Défis de mise en œuvre	7
3.1	Défis liés au contexte du pays	7
3.2	Défis inhérents au projet	7
3.3	Mesures correctives prises ou envisagées.	7
4.	Evaluation de la performance du projet	1
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	1
5.	Résultats du Projet	1
5.1	Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	1
5.2	Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention	2
6.	Communication et promotion	3
6.1	Illustration spécifique – Photos et vidéos HD	3
6.2	Stratégie et plan de communication	3
7.	Exécution financière	4
7.1	Décaissements	4
7.2	Suivi des Contrats	9
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	10
7.4	Mobilisation de ressources	10
7.5	Audits	10
7.6	Révisions budgétaires	10
8.	Suivi évaluation et apprentissage du projet	11
8.1	Etat d'avancement du plan de suivi du projet	11
8.2	Evaluations	11
8.3	Intégration des leçons apprises	11
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant)	11
9.	Thèmes transversaux	11
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	11
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux	12
10.	Gestion des risques	14
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	14
10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	15
11.	Récapitulatif des livrables	16

12. Annexes

16

1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon
Numéro de référence MPTF du projet	133561
Hyperlien du document de projet ²	
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Couverture nationale
Institutions ou ministères de tutelle	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Eaux et Forêts charge du Conflit Homme Faune • Conseil National Climat (CNC) • Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) • Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) • Centre National de la Recherche Scientifique (CENAREST) • Agence Gabonaise d'Observations Spatiales (AGEOS)
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ³	N/D
Budget total du projet (USD)	2 492 310 \$
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	14/10/2022
Date de réception des premiers fonds du MPTF	14/10/2022
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	15/06/2023
Date de clôture initiale	Octobre 2027
Date de clôture révisée le cas échéant	Click or tap to enter a date.
Dépenses du 01/01 au 31/07 de l'année de rapportage	377,749.43 \$
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	1,403,899.81 \$
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	56 %
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Click or tap to enter a date. Insérer hyperlien si l'évaluation est publique

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Présentez de manière concise dans le tableau ci-dessous les avancées et réalisations les plus importantes de votre projet. **Ce tableau doit mettre en évidence de manière synthétique les progrès et résultats MAJEURS du projet en dégagant de manière claire et concise :**

- 1) celles de la période sous-examen (semestre ou année),
- 2) celles depuis le début du projet.

Si besoin, placer les livrables dans [l'Espace collaboratif Google Drive CAFI](#) et fournir des hyperliens pour tous les livrables (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) . Les livrables qui figurent dans ce tableau doivent être finalisés et non pas ceux prévus. Merci de préciser l'année de réalisation le cas échéant.

Progrès ou résultats obtenus au cours de 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Un processus de certification à l'échelle nationale pour le Gabon est conçu et mis en œuvre.	
Indicateur effet 1 : Adoption de normes nationales de certification	
	En décembre 2025, processus de recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un Guide national de certification forestière intégrant EFI/RIL-C, aspects sociaux et biodiversité pour les formations mobiles.
2ème indicateur effet : (...)	
Effet 2 : (intitulé tel qu'indiqué dans le cadre de résultat du projet)	
Indicateur effet 1 : (...)	
Effet 3 : La gestion communautaire des forêts est améliorée, formalisée et étendue à l'échelle nationale	
Indicateur effet 3 : Pourcentage de cartographie des permis forestiers communautaires achevée	
	Une acquisition de matériel informatique contribue directement à la réalisation du Produit 3.2, relatif à l'audit des permis des forêts communautaires, en mettant à disposition des outils nécessaires à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la sécurisation des données requises. Elle permet ainsi d'améliorer la qualité des analyses, la traçabilité des informations et la transparence du processus d'audit, tout en renforçant les capacités opérationnelles des équipes impliquées. En ce sens, le matériel informatique constitue un appui stratégique essentiel à la mise en œuvre efficace du Programme CAFI 3 et à la promotion d'une gouvernance durable des forêts communautaires au Gabon.
Indicateur effet 3 : Pourcentage de cartographie des permis forestiers communautaires achevée	

3. Défis de mise en œuvre

Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.

3.1 Défis liés au contexte du pays

**Préciser si votre projet opère dans une zone à risque de conflit. Comment cela impacte-t-il vos opérations ?
Des mesures de mitigation au risque de conflit sont-elles prévues dans le projet ?**

3.2 Défis inhérents au projet

3.3 Mesures correctives prises ou envisagées

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

- *En utilisant le cadre logique du projet tel que validé dans le document de projet (ou tel que révisé et approuvé par le comité de pilotage le cas échéant), veuillez renseigner le tableau ci-dessous afin d'évaluer la performance du projet au niveau des produits et indicateurs. Merci de **listier l'ensemble des produits du projet** et de démultiplier les lignes, le cas échéant, si un produit contient plusieurs indicateurs*
- *Ce tableau constitue la source principale d'évaluation de la performance du projet. Il permet de suivre à la fois :
 - les progrès réalisés durant la période de rapportage ;
 - les résultats cumulés depuis le début du projet ;
 - l'avancement par rapport aux cibles initiales ou révisées.*
- *Les commentaires doivent porter sur l'analyse des écarts, des tendances observées et des facteurs explicatifs (positifs ou négatifs). Les informations figurant dans ce tableau ne doivent pas être répétées sous forme narrative ailleurs dans le rapport.*

Tableau évaluation de la performance :

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵	Commentaires ⁶
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		
Produit 1.1									%	
Produit 1.2									%	
Produit 2.1 :									%	
Etc..									%	
									%	
									%	

Le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) approuvé par le comité de pilotage du projet doit être déposé dans l'Espace collaboratif du projet.

Hyperlien vers le PTBA approuvé : ...

Le PTBA constitue le document de référence pour l'analyse de la performance du projet. Les écarts significatifs entre la planification (PTBA) et les résultats observés doivent être reflétés et expliqués directement dans la colonne « Commentaires » du tableau ci-dessous, ainsi que, le cas échéant, dans la section 3 « Défis de mise en œuvre ».

⁴ Fournir en commentaires dans le tableau la documentation officielle (**décision des organes de gouvernance**) soutenant **la révision de la cible** le cas échéant

⁵ Calculer quand ce sont des indicateurs numériques. Indiquer une valeur estimative entre 0% et 100% pour les indicateurs non numériques (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint)

⁶ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements.

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez cocher les effets de CAFI auxquels le projet contribue.

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Renseigner, en fonction de la nature du projet, l'annexe 1 ou 2 disponible [ici](#).

- ❖ **Projet à composante territoriale / utilisation des terres : remplir l'annexe 1.** Les explications relatives aux indicateurs contenues dans cette annexe 1 se trouvent dans le document lui-même.
 - Pour tous les projets avec une composante d'utilisation des terres (territoriaux) dont les indicateurs requièrent des données géoréférencées, merci de fournir dans [l'Espace collaboratif de votre projet](#)⁷ les shapefiles pertinents conformément aux [Lignes directrices de rapportage des données cartographiques](#).
 - Il est attendu des projets d'utilisation des terres et de certains projets sectoriels (comme ceux qui portent sur la substitution au bois-énergie, ou sur les mines et hydrocarbures) qu'ils

⁷ Une matrice avec le lien d'accès vers l'Espace collaboratif individualisé et privatif de chaque projet est disponible [ici](#)

estiment leurs contributions aux réductions d'émissions, comme décrit dans les Lignes directrices Suivi & Evaluation adopté le 13 novembre 2023.

- ❖ **Projet approche habilitante : remplir l'annexe 2.** On n'attend généralement pas des projets habilitants qu'ils calculent leur contribution à la réduction des émissions. Si des estimations sont fournies, les hypothèses doivent être clairement expliquées.

Merci de déposer l'annexe correspondante à votre projet dans [l'Espace collaboratif \(CAFI- votre projet\) Google Drive](#) et d'indiquer l'hyperlien ici : .

Le rapport est considéré incomplet sans l'une de ses deux annexes et sans les shapefiles le cas échéant.

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Renseigner la matrice des bénéficiaires en prenant en compte l'encadré « bénéficiaires » en annexe 3 de ce canevas et dans la politique et les Lignes directrices de suivi évaluation de CAFI. Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire					
Energie					
Agriculture					
Forêts					
Foncier					
Mines et infrastructures					
Démographie					
Gouvernance					
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci- dessus)					

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays dans lequel vous intervenez s’est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans une Lettre d’intention. C’est ainsi que tous les projets financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l’état d’avancement des différents Jalons.

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI ⁸	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Fournir un ou plusieurs exemples détaillés d’une action/intervention spécifique mettant en valeur les progrès réalisés par le projet.

Chaque exemple doit s’accompagner de photos haute résolution et/ou des hyperliens vers les produits (sites web, articles presse, témoignages etc.) avec légendes, des cartes si pertinentes et des informations explicatives détaillées.

Les photos, vidéos et supports visuels doivent être déposés dans [l’Espace collaboratif Google Drive \(CAFI-votre projet\)](#) et les hyperliens des documents doivent être fournis ci-dessous.

Le Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC) choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.

6.2 Stratégie et plan de communication

Décrivez brièvement votre stratégie de communication (les cibles, les objectifs pour chaque cible et comment vous avez prévu d’atteindre ces objectifs avec votre plan de communication).

Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l’utilisation de logos dans les publications finales du projet, sur le site du projet, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos et hyperliens à l’appui.

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

⁸ Les Lettres d’intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJID8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

Nom du projet de communication			
Date de début du projet de communication		Date de fin du projet de communication	
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l'année et le décaissement effectif.

Les montants engagés mais non décaissés peuvent être rajoutés dans la dernière colonne du tableau.

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre ou année)	D) Dépenses 1 ^{ère} semestre ou annuelles	E) Solde au 31/12/2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1: Le système national de surveillance des forêts et des ressources naturelles (SNORNF) est renforcé afin de poursuivre la surveillance de l'UTCF et d'améliorer la connaissance			Obligatoire ⁹				

⁹ En vertu du Memorandum of Understanding (Protocole d'Accord) signé par les organisations de mise en œuvre avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique							
Produit 1.1: Les protocoles de collecte, de traitement et d'analyse des données du SNORNF et de l'inventaire national des ressources naturelles (IRN) continuent d'être mis en œuvre et validés par un examen scientifique par les pairs, y compris dans les écosystèmes sous-représentés			1843.58 \$	6,156.42 \$	23%	23%	
Sous-produit ou activité 1.1.1 Un comité de pilotage scientifique est identifié et se réunit semestriellement pour valider les méthodes et les plans de mise en œuvre et les besoins			1843.58 \$	6,156.42 \$	23%	23%	

<p>institutionnels (équipement, données, ressources humaines) pour la cartographie de la déforestation et de la dégradation</p>							
<p>Effet 2 La surveillance écologique est améliorée afin d'évaluer les changements des écosystèmes et de la biodiversité induits par le climat au Gabon grâce à la mise en œuvre d'un cadre de surveillance normalisé et au soutien des sites de recherche et de surveillance</p>			<p>Obligatoire</p>				
<p>Produit 2.1: Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologique à long terme (LTERM) est établie avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et la surveillance des changements</p>			<p>Obligatoire</p>				

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

ts ecosystemi q ues induits par le climat							
Sous-produit ou activité 2.1.3 Preparation logistique et administrative (recrutement, formation, achats) pour SEGC et lpassa			\$197,716.9 9	51,331.51 \$	38%	90%	
Produit 2.2: Un cadre de suivi robuste est etabli pour modeliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales a l'echelle nationale et regionale.							
Sous-produit ou activité 2.2.2 Recrutement d'un consultant pour la redaction du plan cadre de modelisation climatique			\$ 5,845.3 4	\$19,154.66	23%	23%	
Total Coûts Résultats			205,405.91 \$		10%	36%	
Total Coûts M&E							
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)			\$150,587.65	\$(40,991.65)	47%	188%	
Coût Total Indirect			21,755.87 \$	77,107.10 \$	13%	53%	
Total			377,749.4 3 \$	1,026,150.38 \$	15%	56%	

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez l'« [Annexe 3 - tableau 8.2](#) », déposez-la dans l'Espace collaboratif (CAFI- votre projet) Google Drive en indiquant l'hyperlien ici et transmettez-la par email en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹⁰	Dépenses cumulatives en US \$ ¹¹	Commentaires
<u>Effet 1 :</u> <u>Agriculture</u>		Obligatoire ¹²	
Produit 1.1 du document de projet		Obligatoire ¹³	
Activité ou sous-produit 1.1.1.		Recommandé	
...			
Produit 1.2 du document de projet		Obligatoire	
..			
Total			

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

¹⁰ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

¹¹ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

¹² En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipulent que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

¹³ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

7.2 Suivi des Contrats

En accord avec le Manuel d'Opérations de CAFI, lister les entités auxquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été **signés**, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus
CAFI-ANPN-01222026	Accord de subvention	Entité publique	Administration publique nationale	658,373.58 \$	Février 2026	Février 2026	Février 2027	12 mois	

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;
- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;
- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;
- Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;
- d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

7.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le projet a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires en ligne avec les définitions adoptées dans la [politique de co-financement de CAFI](#).

7.5 Audits

Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

- Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible
- Si la politique de l'organisation de mise en œuvre le permet, joindre le rapport d'audit en annexe ou autres données liées à cet audit

7.6 Révisions budgétaires

Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du projet

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet			Aout 2025	
Comité Technique de Gestion				
Missions de suivi terrain				

8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre

8.3 Intégration des leçons apprises

Le rapport doit fournir 3 points d'apprentissage majeurs, le plan d'action et leur intégration dans le projet.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer sous forme de tirets toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet en présentant les justifications à de telles modifications (sur la base du Tableau évaluation de la performance de la Section 4.1) ainsi que les dates d'approbations obtenues par la structure de gouvernance du projet pertinente.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes.

Veillez expliquer comment le projet a tenu compte des aspects ci-dessus (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...)

Remplir le tableau suivant dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques).

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités			
Suivi-évaluation			

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : _____ Non

Dans l'affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période
- 3) Indiquer si des révisions ont été effectuées

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet a-t-il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez

1. Fournir l'hyperlien
2. Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et sociale au cours de la période
3. Indiquer s'il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période

c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d'établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des activités du projet.

- 1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :
- 2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet
- 3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise

- 4) Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours
- 5) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)		
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)		
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)		

Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)		
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones		
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)		
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail		

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de projet à son approbation (ou l'année précédente pour les projets ayant plus d'une année de mise en œuvre).

- Fournir des détails spécifiques dans les descriptions des risques
- Détailler de manière précise les mesures qui ont été/seront prises pour atténuer les risques et indiquer la personne/l'acteur responsable.
- Expliquer clairement la méthodologie utilisée pour la notation

Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le projet a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Gestion des risques

Identification des risques		Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Traitement du risque		
Description du risque	Catégorie de risque		Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
	Choose an item.				

	Choose an item.				
	Choose an item.				

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		
Investigations		
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		
Investigations		
Sanctions		

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total		
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisation de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.*

11. Récapitulatif des livrables

Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport **et fournir des hyperliens aux livrables finalisés** (préalablement sauvegardés dans [l'Espace collaboratif](#) du projet).

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email l'[Annexe 1](#) ou [Annexe 2](#) en fonction de la nature de votre projet.

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur l'Espace collaboratif, copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#) relatif aux informations financières complété en format Excel.

3. Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.